



L'écho du Golfe

Année 1, n° 5

Août 2008

Nouvelles en bref

Au cours du mois de juillet dernier, l'agente de projets du Comité ZIP CNG et la toute nouvelle directrice générale par intérim ont donné une formation aux six jeunes stagiaires de l'Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK). La formation en question était divisée en deux portions. Le premier segment abordait la problématique de la pollution marine et ses impacts sur l'écosystème marin. Le second segment abordait l'érosion des berges, ses causes et ses conséquences. La trousse éducative « Découvrons le littoral pour mieux le protéger! » a donc été utilisée afin de rendre plus facile la compréhension de ce processus naturel.



Dates à retenir

- 9 août : Journée internationale des populations autochtones

Le nettoyage s'en vient à grand pas!

Depuis déjà quelques mois, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe vous a annoncé qu'il réaliserait un grand nettoyage sur les rives de l'Île Grande Basque à Sept-Îles (20 septembre). Comme l'organisation de cette activité comprend plusieurs volets, quelques petits changements ont été apportés en cours de route.

Tout d'abord, le nettoyage sur l'Île sera réalisé par l'équipe de la réserve navale NCSM Joliet. Ils travailleront d'arra-

che pied pour sortir tous les gros déchets que nous avons ciblés préalablement (pneu, bois traité, pièce de métal...). Pendant ce temps, le Comité ZIP invitera la population à venir nettoyer une des plages de Sept-Îles (plage à confirmer avec les services de la ville).

À la fin de la soirée, le Comité ZIP offrira un souper BBQ avec un spectacle chansonnier aux bénévoles au hangar de la réserve navale NCSM Joliet.

Des prix de participation seront offerts durant le souper. Les résultats du nettoyage y seront aussi divulgués.



Crédit: Virginie Provost - ZIP CNG

Déchets (bois traité) se retrouvant sur l'île

Sélection des sites en Minganie

Dans le cadre du projet de *Caractérisation des habitats littoraux d'intérêt dans la MRC de la Minganie*, l'agente assignée à ce projet a tenu trois réunions, soit à Port-Menier, Longue-Pointe-de-Mingan et Aguanish, au cours des mois de juin et de juillet derniers. Le but de ses réunions était de faire la sélection des dix sites qui se retrouveront dans le guide d'intervention qui sera publié en décembre 2008.

Les intervenants du milieu ont bien répondu à l'appel. Plusieurs sont venus apporter

leur contribution afin d'établir la sélection finale des sites, dont les maires des diverses municipalités, les intervenants en environnement, tant dans le domaine du privé que gouvernemental, les intervenants issus du domaine du tourisme et bien d'autres...

Ainsi, parmi les dix sites choisis, deux ont été sélectionnés sur l'Île d'Anticosti, soit l'Anse-aux-Fraises, incluant Pointe Laframboise et la Pointe Sud-Ouest. Cinq ont ressorti dans le secteur Ouest de la Minganie, soit de la rivière au Bouleau à Baie-Johan-Beetz. Il s'agit des embouchures des rivières Manitou, Sheldrake, Saint-Jean et Romaine ainsi que le cap Ferré. Dans le secteur Est de la Minganie, de Baie-Johan-Beetz à la rivière Natashquan, trois sites ont été choisis. Ces sites sont le Lac Salé de Baie-Johan-Beetz, le



Crédit: Virginie Provost - ZIP CNG

Embouchure de la Rivière Romaine

barachois de L'Île-Michon et l'embouchure de la rivière Natashquan, incluant la plage entre Natashquan et Pointe-Parent.

Ainsi, avec sa sélection en main, l'agente de projets peut maintenant débiter la recherche d'informations et la rédaction des fiches techniques. Chaque fiche abordera les aspects physiques et biologiques et humains ainsi que l'orientation et les recommandations pour de futurs projets de développement durable.



Crédit: Virginie Provost - ZIP CNG

L'Île-Michon

Les projets en développement

Avec l'automne qui arrive à grand pas, la ZIP CNG s'active et commence à planifier et développer les projets à venir pour l'année 2009-2010 afin de les soumettre au financement. Déjà plusieurs idées flottent dans les bureaux de la ZIP. Parmi celles-ci, au moins trois devraient être soumises, soit:

- Un projet de trousse éducative, adressée aux étudiants de secondaire I et II, sur les impacts des changements climatiques sur le golfe Saint-Laurent;
- Un projet de restauration du marais salé de Longuépée et;
- Un projet de mise en valeur des programmes d'éducation et de sensibilisation aux milieux marins et côtiers.

Capsule: Éco-certification des produits marins

Avec la popularité grandissante des produits verts et écologiques, on observe une effervescence au niveau de l'éco-certification. Ce mouvement tend à créer une pression des consommateurs sur les décideurs afin qu'ils adoptent des modes de gestion plus « verts ». C'est la loi de l'offre et de la demande... Aussi bénéfique cela soit-il du point de vue environnemental, il demeure tout de même que ces certifications relèvent du marketing et sont plus ou moins contrôlées. Il devient donc difficile de s'y retrouver.

On retrouve sur le marché des produits de la mer des certifications du type « achat chez nous ». Ces labels n'ont pour seul objectif que d'encourager l'achat de produits locaux. Ils ne concernent en rien le respect de l'environnement. La norme ISO, quant à elle, réfère davantage au mode de gestion de l'entreprise et des relations avec les consommateurs. Ces certifications ne font donc pas partie de la gamme éco.

L'éco-certification doit répondre à des normes de développement durable, c'est-à-dire qu'elle atteste du souci de l'entreprise d'assurer la pérennité de la ressource exploitée et de l'écosystème duquel elle fait partie. Un exemple connu serait la norme *Dolphin Safe* s'appliquant au thon et qui atteste que la pêcherie en question a éliminé les captures accidentelles de dauphins dans ses engins.

Une approche internationale plus générale a vu le jour vers 1995, soit celle du Marine Stewardship Council (MSC). Celle-ci vise à donner du crédit aux pêcheries qui se développent selon les principes du développement durable. Le processus de certification du MSC est toutefois très laborieux. Afin d'être jugé valable, il se doit d'être transparent, équitable, vérifiable et fondé sur les meilleures informations possibles. Les données scientifiques utilisées dans l'analyse d'un dossier se doivent donc d'être fiables, relativement récentes et doivent inclure des données tant sur la pêcherie et la ressource

exploitée que sur l'environnement où évolue la pêcherie et les impacts de cette dernière sur l'environnement, le tout dans un souci de protéger la ressource et de préserver les intérêts socio-économiques des populations qui en dépendent. Il va de soi que ce processus n'est pas gratuit. En effet, c'est l'organisme qui doit prendre à sa charge l'ensemble des frais d'évaluation du dossier. Et le processus est... comment dire? ... Long!

Pour citer un exemple bien de chez nous, prenons le cas de la pêcherie de crevette nordique du golfe Saint-Laurent, dont le processus est présentement en cours. Pour répondre aux normes du MSC et obtenir son accréditation, cette pêcherie doit répondre à trois principes fondamentaux: respect de la durabilité de la ressource, respect de l'environnement et bonne gouvernance. Pour évaluer ceci, une liste d'indicateurs a été élaborée. Dans le cas de la crevette, c'est 81 indicateurs qui seront passés en revue par un groupe de pêcheurs et par le public, puis corrigés et ajustés. Le commanditaire rédigera ensuite un rapport où il analysera chacun des indicateurs. Le groupe d'experts étudiera ensuite ce rapport, consultera, au besoin, sur les points à éclaircir et donnera une cote entre 0 et 100 pour chacun des indicateurs. Le nouveau rapport sera ensuite revu par un expert indépendant qui révisera la démarche et l'adéquation entre l'information existante et les cotes attribuées. Le résultat de cette analyse sera soumis à une consultation publique où il pourra être contesté et la décision sera finalement rendue. L'éco-certification peut être refusée si la cote attribuée à un seul des 81 indicateurs est inférieure à 60. L'accréditation peut être donnée pour 2 ou 3 ans sous conditions (si une cote est située entre 60 et 80) ou accordée. Le tout est sujet à réévaluation après une période donnée.

À ce jour, à travers le monde, seulement 24 pêcheries sont éco-certifiées et 43 sont en cours d'évaluation.

Les à-côtés

Le Comité ZIP CNG siège, depuis quelques mois, sur la **Table Environnement Côte-Nord** aux côtés de plusieurs autres organismes à caractère environnemental de la région. Afin de faire connaître les mandats et les projets de chacun, la Table Environnement Côte-Nord a décidé de produire un **calendrier** pour l'année 2009. Ce calendrier permettra, en plus de mettre en valeur les organismes partenaires et les paysages nord-côtiers, de financer certaines initiatives en environnement dans la région. Le calendrier devrait être disponible dès novembre ou décembre 2008 dans divers points de vente. Le prix et les détails concernant les points de vente vous seront transmis dans les prochains bulletins.



Polygala paucifolia
Crédit: Virginie Provost—ZIP CNG



406, Av. Arnaud, Sept-Îles
Tél.: (418) 968-8798
Télec.: (418) 968-8830